

heures à travailler sur ce sujet. Je sais qu'on a entendu de nombreux témoins durant les séances, qu'il s'est fait beaucoup de travail, et je profite de l'occasion pour les féliciter.

Je voudrais, encore une fois, insister sur le prolongement du réseau en question. On me dit que dans un avenir assez rapproché, le ministre aura peut-être l'occasion de visiter les lieux, alors qu'elle pourra constater l'immensité du territoire et le besoin urgent d'un réseau de télévision pour les endroits isolés.

Alors, je ne traiterai pas plus longuement du sujet, car nous aurons certainement l'occasion d'y revenir et d'en reparler.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je veux tout d'abord féliciter le député de Saguenay (M. Blouin) d'avoir réussi à obtenir, pour sa région le prolongement du réseau de télévision, ce qui va sûrement rendre service à ses électeurs. Au fait, je suis presque tenté de lui demander d'intervenir auprès du ministre pour moi, afin qu'un prolongement semblable se réalise sur la rive nord de la circonscription de Charlevoix jusqu'à Tadoussac, parce que j'ai eu l'occasion, depuis plusieurs mois, de m'adresser à la Société Radio-Canada pour lui demander de redresser ce que j'appelle une injustice, non seulement dans certaines régions de la province de Québec mais également dans d'autres, et c'est le cas pour la circonscription que je représente.

Dans plusieurs municipalités, les citoyens sont obligés de payer des sommes allant des fois jusqu'à \$100 par année pour capter la télévision de l'État.

M. Blouin: Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser une question à mon honorable ami?

Est-il déjà intervenu auprès du ministre pour lui demander d'appuyer ses demandes?

L'hon. M. Asselin: Je n'ai pas à intervenir auprès du ministre, parce que le député sait fort bien que le ministre agit seulement comme porte-parole de Radio-Canada à la Chambre et qu'il ne participe pas aux décisions de Radio-Canada.

Je trouve étrange que le député tente de nous faire croire aujourd'hui que le ministre est capable de prendre une décision pour Radio-Canada.

Si l'on comprend l'esprit de la loi...

[Traduction]

L'hon. Mlle LaMarsh: Le député me permettrait-il de lui poser une question? Je me demande si, avant de terminer cette partie de son discours, il n'aimerait pas discuter avec un des députés de ce côté-ci, l'honorable député de Churchill (M. Simpson), la pos-

sibilité, en certaines circonstances, de demander à Radio-Canada d'utiliser des procédés nouveaux pour atteindre les régions éloignées? Il est évident que le ministre ne peut ni ne veut intervenir sous l'angle strictement politique, mais, en certains cas, le ministre est parvenu à persuader Radio-Canada de montrer plus de souplesse dans son attitude vis-à-vis des moyens techniques et de procurer ainsi ses services au public. Je pense que mon honorable ami constatera que son collègue de Churchill ne critique nullement le gouvernement à cet égard.

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je ne savais pas que l'honorable ministre exerçait autant d'influence sur Radio-Canada. Si tel est le cas, je lui demande immédiatement d'intervenir auprès des dirigeants de la Société pour leur demander de prolonger le réseau de télévision jusqu'à la circonscription de Charlevoix et les régions environnantes.

Évidemment, le ministre va peut-être quitter son poste d'ici quelque temps et, partant, n'aura pas le plaisir de me rendre ce service, mais, au cas où elle continuerait d'occuper le poste de ministre responsable ou de porte-parole de Radio-Canada à la Chambre, je lui demande immédiatement—j'espère qu'elle en prendra note—d'intervenir auprès des dirigeants de la Société pour qu'on fasse une étude sérieuse dans la circonscription de Charlevoix afin de supprimer ce que j'ai qualifié tout à l'heure de discrimination.

Les gens de chez nous paient des taxes au même titre que les gens de Toronto, ceux de Montréal ou ceux de Vancouver.

Ces gens-là ont le droit de bénéficier des services de radiodiffusion de l'État.

Lorsque Radio-Canada s'est embarquée, pour ainsi dire, dans un système de télévision en couleur, j'ai prétendu qu'il y avait d'autres priorités et qu'avant de dépenser des sommes considérables d'argent pour mettre au point la télévision en couleur au Canada, on aurait dû d'abord desservir les centres reculés du pays afin de faire bénéficier tous les contribuables de ce service de radiodiffusion.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est six heures?

[Traduction]

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES

M. l'Orateur suppléant: Il est de mon devoir, en conformité de l'article 39A du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: le député de New Westminster (M. Mather): La santé et